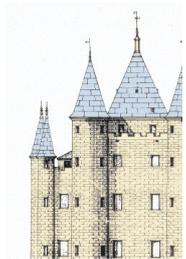


Vivre le Marais !



Chronique mai-juin-juillet 2018

20 juillet : faut-il donner un nom au regroupement des 4 arrondissements centraux de Paris ?

C'est ce que propose la Mairie de Paris...



Le quotidien "Le Parisien" lui emboîte le pas, mais lui c'est son métier.... Il a publié un article le 19 juillet qui rend compte d'un sondage effectué auprès d'un panel de 540 lecteurs. Si on l'en croit c'est "Lutèce" qui tient la corde à 11 % devant "Paris Centre" (10 %) et "Cœur de Paris" (7 %). Le qualificatif sociologique mais

facétieux de "Boboland" recueille modestement 2 % des voix et le nom provocateur de "Hidalgo Land" n'obtient que 0,7 % des voix....

7 juillet : combat contre le bruit rue de Braque et intervention du collectif auprès de la préfecture de police



Appuyés par le Maire du III^e Pierre Aidenbaum qui les a reçus le 27 mai, les riverains de la rue de Braque regroupés en collectif adressent dorénavant une demande pressante au Préfet de police de Paris et au Commissaire d'arrondissement pour que l'établissement "Le Braque" situé au 11 de la rue, respecte enfin leur tranquillité et qu'en aucun cas l'autorisation de nuit ne lui soit

accordée.

28 juin : maquillage arc-en-ciel de l'espace public dans le IVe, l'affaire tourne au feuilleton !



Des provocateurs sont intervenus la nuit pour recouvrir ces dessins en laissant un message écrit priant les LGBT (lesbiennes, gay, bi, trans) de partir "hors de France". La Maire Anne Hidalgo a réagi en décidant la création de deux passages piétons ainsi décorés supplémentaires et surtout en annonçant qu'ils seraient désormais

permanents, en contradiction avec l'assurance donnée par le Maire du IVe Ariel Weil.

Yvon Le Gall, Vice-Président de "Vivre le Marais !" qui vit au cœur du secteur concerné, commente l'événement sous le titre "Les arcs-en-ciel de la discorde !" (extraits) :

"On en est à se demander quel était le message que cherchait à véhiculer la mairie en réalisant ces collages.. Depuis cet incident, la Mairie surjoue l'indignation. Cette situation est assez caractéristique de la manière dont une certaine classe politique instrumentalise les communautés depuis quelques années.

Paradoxalement, cette initiative est à la fois trop et pas assez visible car étant vide de sens elle ne porte aucune valeur et ne délivre aucun message.

15 juin : rue Quincampoix encore, le LIV Club jette l'éponge.



L'actualité se porte aujourd'hui sur ce Bar-Club, au 57 de la rue qui vient de fermer "définitivement". Voilà des mois que les riverains effectuaient des démarches auprès de la police, de la mairie du IVe et de la DPSP en dénonçant le tapage nocturne, en regrettant que leurs interlocuteurs se défaussent les uns sur les autres. Jugement qui correspond à un sentiment commun qui a sa source dans la

complexité des structures (mairie, technostructures de la Ville, police nationale, services de la préfecture, DPSP...) dont dépend la qualité de vie des parisiens.

14 juin : rue du Bourg Tibourg, transformation réussie pour Féria Café »

La terrasse du café-bistrot-restaurant "Feria Café", angle Bourg-Tibourg/Verrerie,



le 14 juin 2018. Des tables et des chaises, tout simplement, et des arbres sur une placette de charme.

Sensible aux interventions répétées du Maire du IVe Ariel Weil, les gérants ont mis fin à une contre-terrasse qui était franchement hideuse et faisait du tort à l'établissement lui-même et à la placette de surcroît.

Ils reconnaissent bien volontiers d'ailleurs que l'intransigeance du Maire leur a rendu service car les affaires sont meilleures depuis....



11 juin : les nuisances ont repris au bar « Dr feelgood » 37 rue Quincampoix (IVe).

Avec les beaux jours, les nuisances reviennent en force rue Quincampoix....

L'an passé, nous avons rapporté les perturbations graves subies par les riverains du Bar "Dr Feelgood" qui, en interne, organisait des concerts "Heavy-Metal" dans son sous-sol et, en externe, laissait s'attrouper devant l'établissement une clientèle massive et bruyante.

Rassemblés depuis cette date dans le collectif "Riverains Quincampoix", adhérent de "Vivre le Marais !", les habitants ont obtenu finalement que la situation s'améliore avec l'arrêt des concerts en interne et de la consommation d'alcool en externe.

9 juin : le Maire du IVe Ariel Weil nous informe du maquillage « arc-en-ciel » prévu pour la rue des Archives et de ses affluentes, à l'occasion de la « gay-pride »



et des « gay games » du mois d'août.

Nous lui avons rappelé notre position et notre opposition à cette initiative "*le Marais n'est pas un quartier de bobos, de chinois, de*

juifs, d'homos, etc ..., il est le quartier d'habitants qui ne veulent pas d'étiquette. Le marquage que vous avez accepté est une forme de stigmatisation. Dommage ! Nos amis gay, qui plus que tout autres rejettent toute forme de discrimination, le regrettent".

8 juin : baisse du trafic automobile à Paris. Doit-on le croire ?



Monsieur de la Palice dirait que le trafic sur les berges a fortement chuté puisqu'elles sont fermées à la circulation... Les riverains des quais hauts font cependant remarquer que le flux s'est reporté sur eux. C'est objectivement crédible mais on ne le remarque pas nécessairement en dehors des heures de pointe, comme en témoigne la photo. Y a-t-il eu "sublimation" de trafic par suite d'un changement des comportements ?

En conclusion, il nous semble que le cocorico des dirigeants de la mairie, même s'ils font certainement tout pour biaiser les mesures et en tirer argument, n'est pas forcément injustifié. A défaut d'instruments pour une mesure objective, nos lecteurs sont invités à nous faire part de leurs constatations et de leur jugement.

7 Juin : les terrasses ne sont pas un droit mais une permission. Deux cafés n° 38 et 40 rue de Nazareth l'apprennent à leur dépens devant la justice, un restaurant le Coltrane et un bar le Cosmos, condamnés pour non respect à plusieurs reprises des limites de l'emprise accordée sur les trottoirs et dépôts de matériels sur la voie publique sans autorisation



5 juin : les grands travaux de rénovation du Centre Pompidou ont commencé et s'étaleront sur deux ans. Au chapitre des nuisances, il est prévu entre avril 2018 et septembre 2019 une vingtaine de nuits de travail qui "*ne devraient pas impacter les riverains*".



26 mai : Grand chamboulement en prévision au passage des Arbalétriers (IIIe) : le CCS (centre culturel suisse) a accepté de coordonner les travaux de pavage de la voie. On espère que le ravalement des façades recouvertes de tags seront traités de façon à rendre à cette ruelle le lustre qu'elle mérite.